

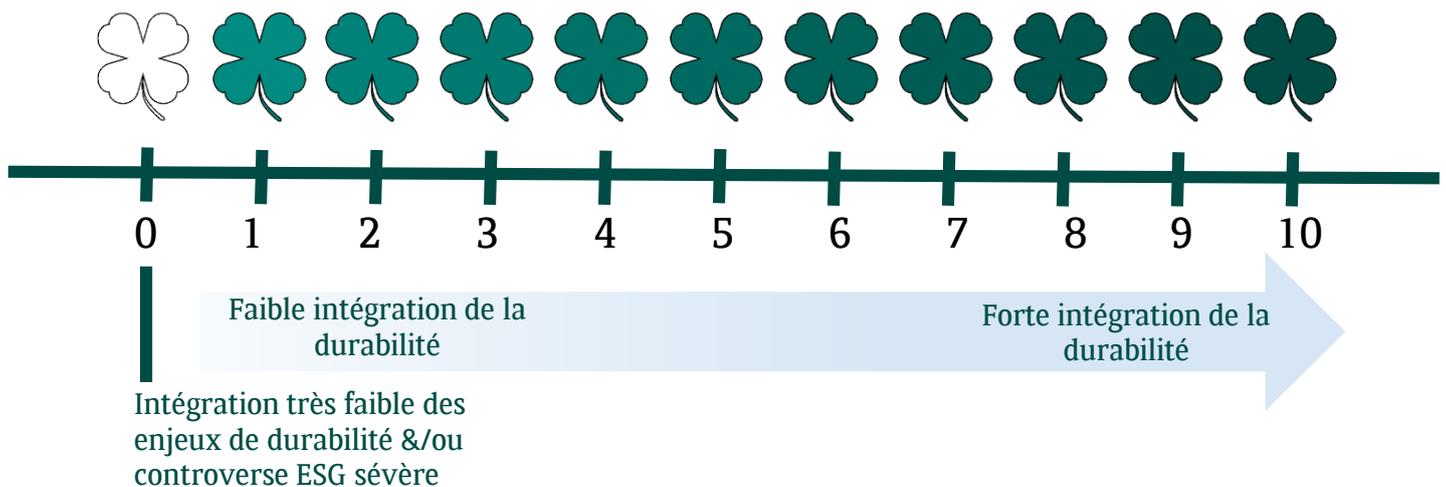
# Méthodologie pour évaluer la durabilité des actions

Une note de durabilité des actions recommandées est attribuée. Elle analyse l'impact ESG (Environnemental, Social, Gouvernance d'entreprise) des activités, des émetteurs de chaque secteur.

La méthodologie analyse:

- **L'intégration des principes du développement durable** dans les activités des sociétés;
- La qualité de la **gouvernance d'entreprise**;
- Les **controverses** éventuelles.

## Niveau de durabilité des titres vifs (actions)



## Une notation fondée sur les meilleures sources

### #1 Une couverture globale

- + de 1000 actions recommandées
- Une couverture des émetteurs européens, américains et asiatiques
- L'ensemble des secteurs analysés
- Des sociétés de toutes tailles (« large, mid et small caps »)

### #2 Des sources reconnues et variées

- Sustainalytics
- Trucost/S&P/Carbone 4
- ISS ESG
- Vigeo Eiris
- Brokers et sociétés de gestion impliqués dans l'ESG
- Organisation internationales (Nations Unies, OCDE, OMS...)
- Publications des émetteurs

### #3 Une approche discriminante

- Les émetteurs sont positionnés sur une échelle granulaire de 0 à 10 trèfles
- **Seuls 25% des 12 000 émetteurs couverts sont notés 5 trèfles et plus**
- Les notations sont documentées et mises à jour tous les mois

# Une méthodologie en 4 étapes

Il s'agit de comparer objectivement le niveau de responsabilité des titres de différents secteurs d'activités.



La **variété des sources d'information** assure une large couverture, une analyse contradictoire et une prise en compte des risques liés aux controverses possibles.

L'analyse étudie des dizaines d'indicateurs au sein de chaque pilier ESG, pour partie spécifiques aux secteurs d'appartenance de l'émetteur.

Les analystes de BNPP AM évaluent les indicateurs et s'assurent qu'ils reflètent les développements récents. Les résultats de chaque indicateur sont normalisés et transformés en contributions (positive ou négative).

#1



Les contributions sont agrégées dans chaque pilier. Si nécessaire, les analystes de BNPP AM peuvent appliquer un bonus/malus au score par pilier et documentent la modification. La contribution des piliers (positive ou négative) se compose de la somme des contributions des indicateurs de chaque pilier.

**Les 3 contributions E, S et G sont additionnées à 50 (score neutre) pour constituer le score ESG de l'émetteur.** Les scores ESG sont classés au sein de l'univers global et les notes en trèfles sont attribuées en fonction du rang absolu de l'émetteur. Seuls 25% des émetteurs sont notés 5 trèfles et plus.

#2



Les émetteurs qui figurent sur les listes d'exclusions correspondant aux **politiques sectorielles du groupe BNP Paribas** ou sur les **listes de surveillance ESG de BNP Paribas Asset Management** (manquement au Pacte Mondial des Nations Unies, politique climat,...) **voient leur note ramenée à 0 trèfles.**

#3



Les étapes de l'attribution du nombre de trèfles:

1. **Le score final sur 100** équivaut à **l'addition des contributions de chaque pilier E, S et G au score neutre 50, et peut refléter un bonus/malus des analystes de BNPP AM, un risque lié à une controverse et/ou à l'intensité carbone;**
2. **Le classement du score détermine le nombre de trèfles (0 à 10);**
3. **Validation du niveau de trèfles avec le filtre des politiques sectorielles et les critères de surveillance ESG.**

#4

## A retenir

- La méthodologie de durabilité des titres vifs intègre la prise en compte, par les sociétés, des critères ESG dans leurs pratiques et activités.
- Nous nous appuyons sur les meilleures sources d'information disponibles et les contributions des analystes ESG de BNP Paribas Asset Management.
- Notre notation a été pensée dans une logique d'approche commune à toutes les classes d'actifs, afin de comparer l'ensemble des instruments financiers (actions, fonds, obligations...) d'un portefeuille.